

Un groupe de hauts fonctionnaires et de conseillers des deux parties ont également participé à la réunion.

4. Durant leur séjour au Mexique, les ministres canadiens ont été reçus en audience par le Président de la République, Lic. José López Portillo.

5. Les ministres mexicains et canadiens ont fait ressortir l'importance du Comité ministériel aux fins de la promotion de relations davantage productives et substantielles entre les deux pays. Depuis la première réunion du Comité il y a dix ans, d'importantes réalisations sont intervenues au chapitre de l'exécution de programmes de coopération bilatérale dans les secteurs économique et social, dans le cadre desquels les échanges commerciaux, industriels, énergétiques, touristiques et culturels sont particulièrement dignes de mention.

6. Les ministres ont reconnu que le Comité ministériel continue d'être un mécanisme utile permettant d'évaluer périodiquement les progrès réalisés dans les relations entre les deux pays. Les deux ministres des Affaires étrangères ont noté que, dans l'esprit des propos tenus par le Président et le Premier ministre en mai dernier, ils avaient eu des rencontres supplémentaires et sont convenus que ces rencontres devaient continuer de se tenir à intervalles réguliers.

7. Durant les trois journées de travail de la quatrième réunion du Comité ministériel, les deux parties ont examiné les relations bilatérales entre les deux pays sur les plans politique et économique, en mettant tout particulièrement l'accent sur la coopération dans les domaines commercial, industriel, énergétique et agricole. Ils ont par ailleurs échangé leurs vues sur la situation internationale actuelle.

8. La réunion a produit les résultats suivants:

Relations bilatérales

9. Les deux délégations ont pris note avec satisfaction de l'esprit de cordialité qui marque les relations entre le Mexique et le Canada et en particulier de l'impulsion nouvelle donnée à ces dernières par la visite du Président López Portillo au Canada en mai dernier et par les visites subséquentes de ministres et de hauts fonctionnaires des deux pays. Les délégations sont convenues que les deux parties doivent travailler à maintenir et à renforcer cette impulsion, en vue d'intensifier les contacts mutuellement bénéfiques entre les secteurs public et privé des deux pays.